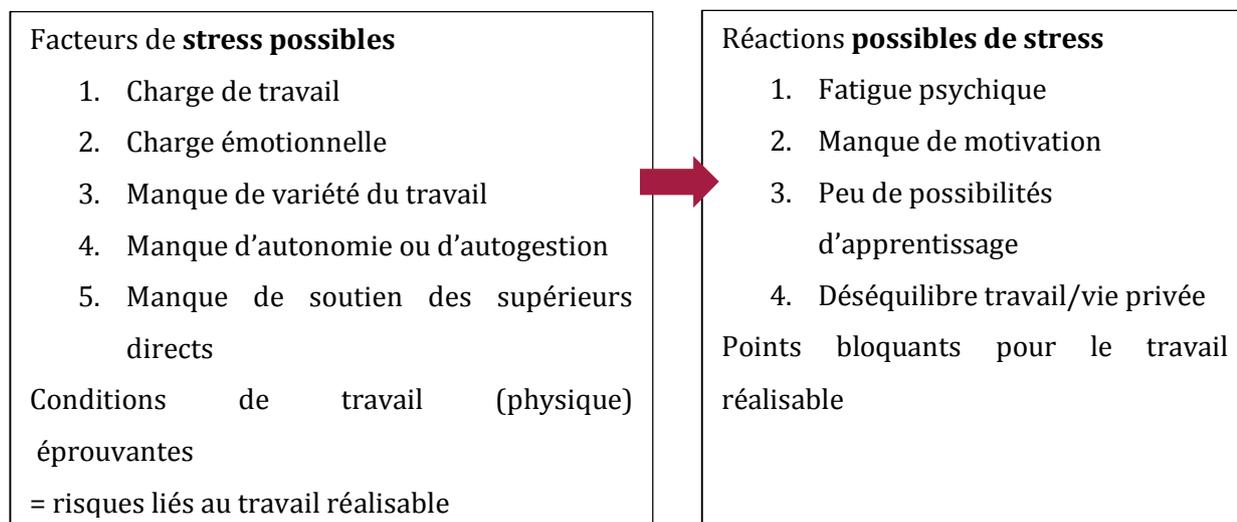


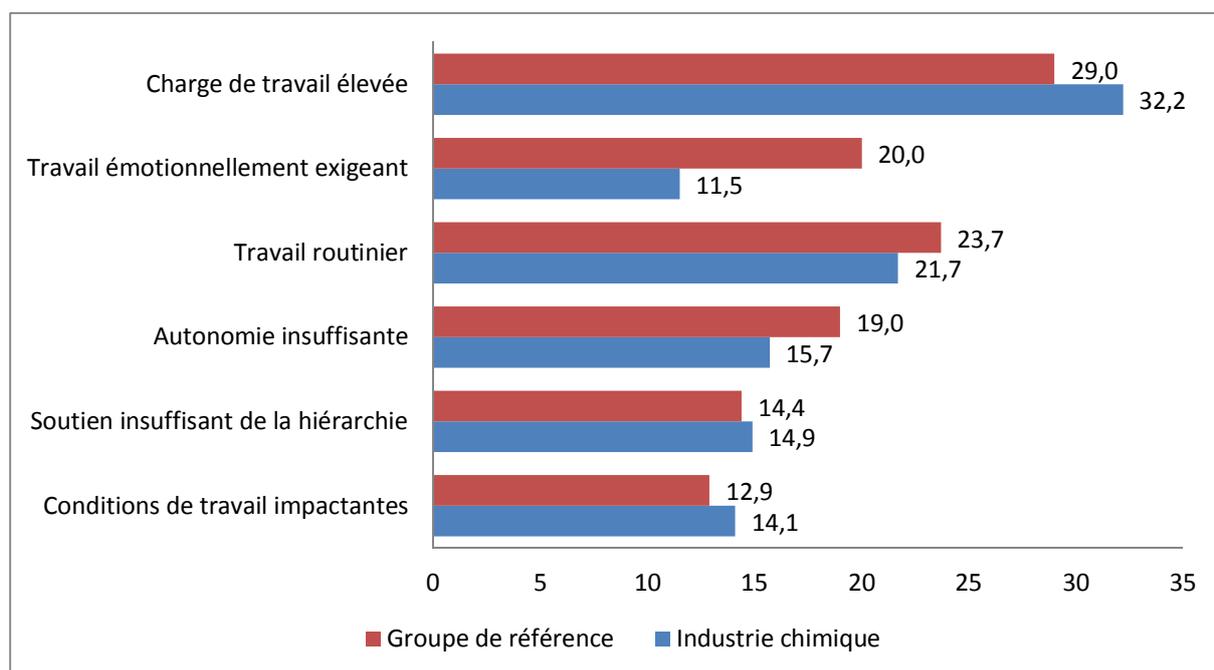
Que mesure le « le moniteur du travail réalisable » ?



Le « moniteur du travail réalisable » mesure quatre aspects de la qualité du travail : 1) **la fatigue psychique** (ou stress professionnel), 2) **le bien-être au travail** (ou motivation), 3) **les possibilités d'apprentissage** et 4) **l'équilibre entre travail/vie privée**. Ces quatre aspects sont considérés comme des points bloquants pour le travail réalisable.

Les problèmes susceptibles d'affecter le travail réalisable ont trait à six aspects professionnels : 1) **la charge de travail**, 2) **la charge émotionnelle**, 3) **la variété du travail** (par opposition au travail routinier), 4) **l'autonomie**, 5) **le soutien par les supérieurs directs** et 6) **les conditions de travail**. Ces six facteurs déterminent si un emploi est vécu comme réalisable et sont appelés **risques liés au travail réalisable**.

Risques liés au travail réalisable dans l'industrie chimique (2013)

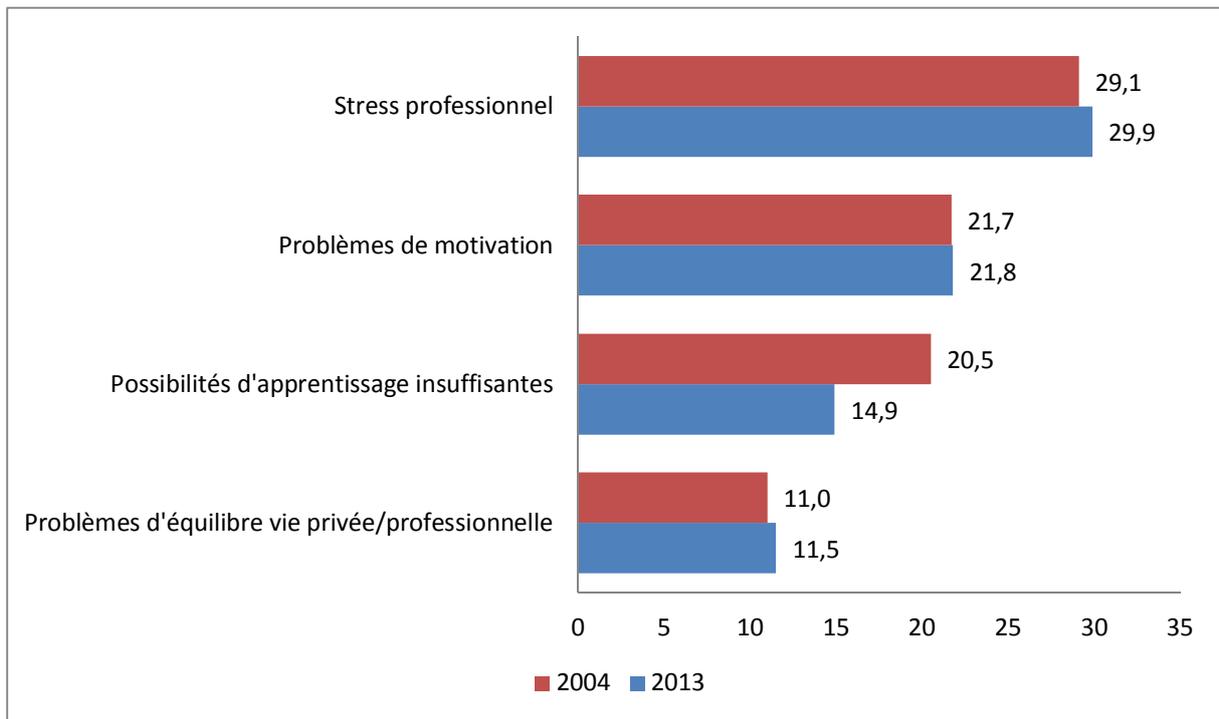


Repris du « Werkbaarheidsmonitor » 2004/2013 adapté. SERV Stichting Innovatie en Arbeid. (en pourcentage de travailleurs).

Comparé au groupe de référence, le secteur de la chimie montre une image plus positive en ce qui concerne la charge émotionnelle, le caractère routinier du travail et l'insuffisance de l'autonomie. Dans le secteur de la chimie, 11,5 % des travailleurs ont un travail émotionnellement éprouvant (contre 20 % pour le groupe de référence), 21,7 % exercent un travail routinier (contre 23,7 % pour le groupe de référence) et 15,7 % se plaignent d'un manque d'autonomie (contre 19 % pour le groupe de référence).

Par contre, les travailleurs confrontés à une charge de travail élevée sont plus nombreux dans le secteur de la chimie (32,2 %) que dans le groupe de référence (29 %). En ce qui concerne les conditions de travail (physiquement) impactantes, l'industrie chimique affiche un pourcentage plus élevé : 14,1 %, contre 12,9 % pour le groupe de référence.

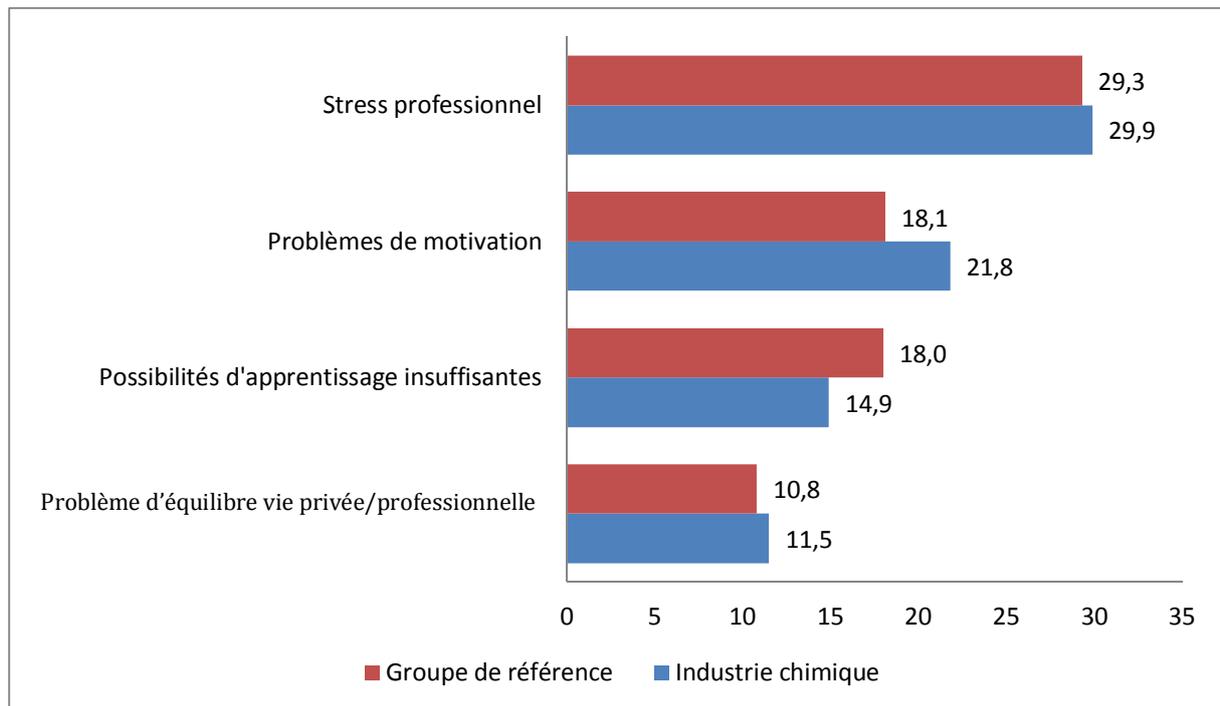
Evolution de points bloquants liés au travail réalisable dans l'industrie chimique



Repris du « Werkbaarheidsmonitor » 2004/2013 adapté. SERV Stichting Innovatie en Arbeid. (en pourcentage de travailleurs).

Si l'on compare les scores de 2004 et de 2013 de chacun de 4 points bloquants liés au travail réalisable, on voit que la proportion de travailleurs de la chimie estimant que les possibilités d'apprentissage sont insuffisantes est passée de 20,5 % en 2004 à 14,9 % en 2013. Les autres différences entre 2004 et 2013 sont statistiquement insignifiantes.

Points bloquants liés au travail réalisable dans l'industrie chimique (2013)



Repris du « Werkbaarheidsmonitor » 2004/2013 adapté. SERV Stichting Innovatie en Arbeid. (en pourcentage de travailleurs).

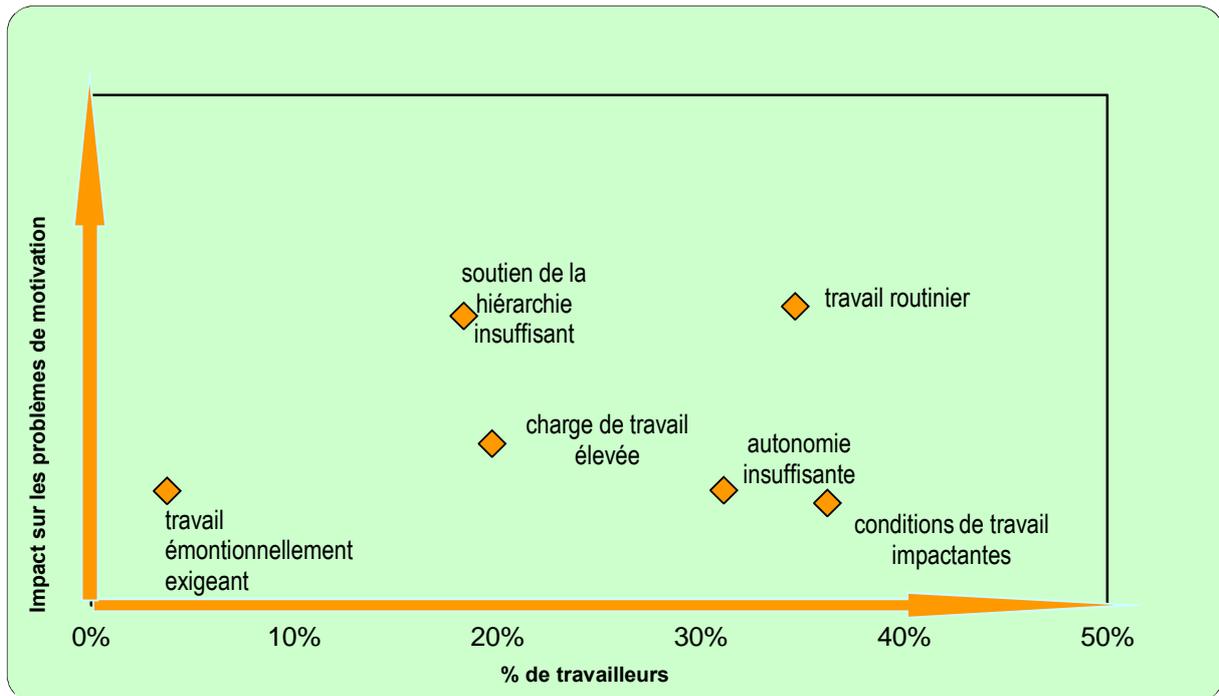
Si, pour chacun des quatre points bloquants, on compare les pourcentages des travailleurs de l'industrie chimique à ceux du groupe de référence, on constate peu de différence.

En revanche, le nombre de travailleurs qui estiment insuffisantes les possibilités d'apprentissage est très inférieur dans le secteur de la chimie par rapport au groupe de référence (14,9 % contre 18 %).

Bien que les autres différences soient statistiquement insignifiantes, on remarque également une différence en ce qui concerne les problèmes de motivation (21,8 % dans l'industrie chimique contre 18,1 % pour le groupe de référence) : une plus grande proportion de travailleurs de la chimie rapporte des problèmes de motivation.

Profil de risque lié à la motivation pour les ouvriers dans l'industrie chimique (2013)

Le profil de risque ci-dessous montre l'importance de l'impact des 6 facteurs de risque liés au travail réalisable sur les problèmes de motivation. L'importance de l'impact d'un facteur de risque est fonction de la proportion de travailleurs qui y sont confrontés (abscisse) et de la probabilité que ce facteur de risque entraîne des problèmes de motivation (ordonnée) pour les collaborateurs.

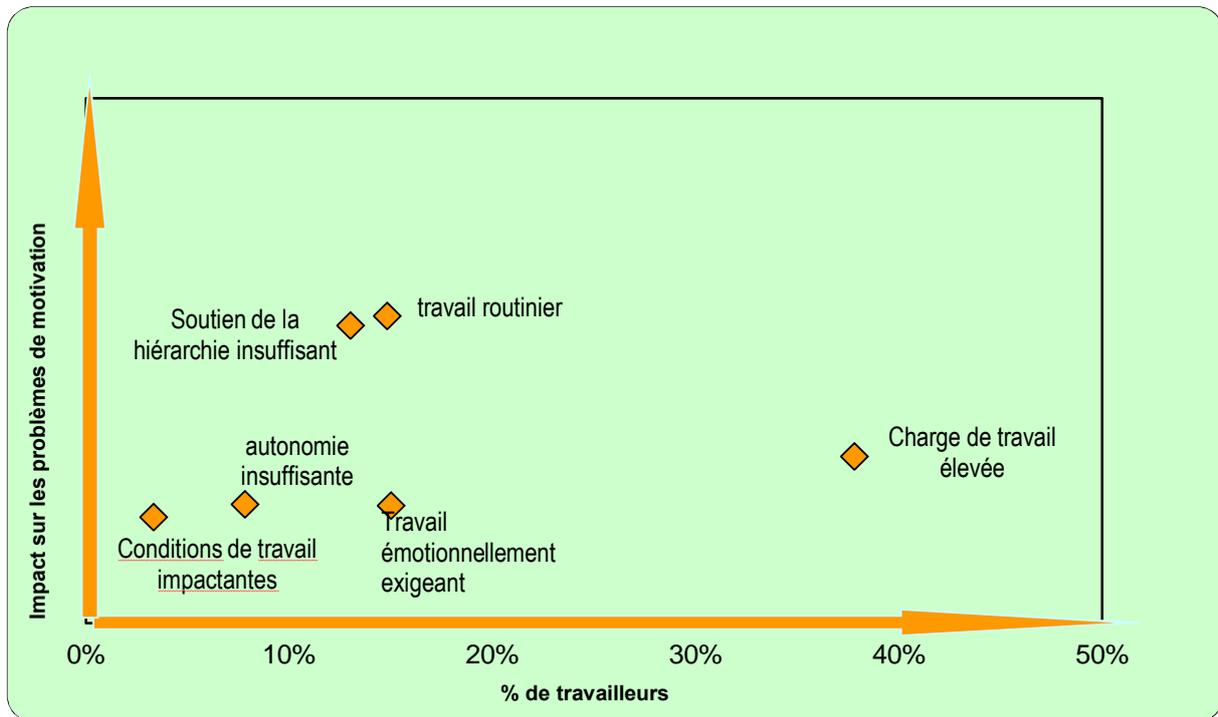


Vlaamse werkbaarheidsmonitor 2004/2013. SERV Stichting Innovatie en Arbeid.

Pour les ouvriers de l'industrie chimique, les conditions de travail impactantes constituent le facteur de risque le plus important (36,2 %). Toutefois, son impact sur la motivation est relativement faible : la probabilité que les ouvriers connaissent des problèmes de motivation à cause de conditions de travail impactantes est faible.

Le travail routinier se rencontre relativement fréquemment (34,6 %) ; c'est le facteur qui affecte le plus la motivation : la probabilité est donc grande que les ouvriers de la chimie connaissent des problèmes de motivation en raison d'un manque de diversité dans leur travail. Quant au manque de soutien de la part des supérieurs directs, on le rencontre moins parmi les ouvriers de la chimie (18,3 %). En revanche, il a un impact relativement important sur la motivation.

Profil de risque lié à la motivation pour les employés dans l'industrie chimique (2013)

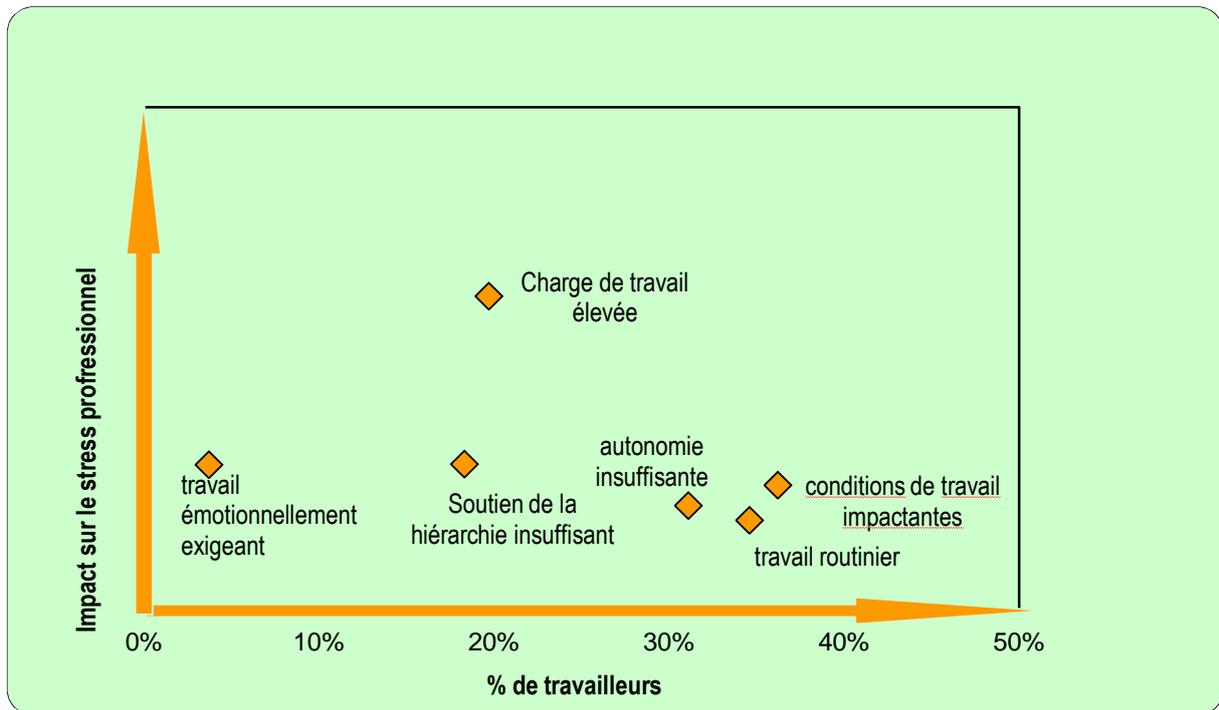


Vlaamse werkbaarheidsmonitor 2004/2013. SERV Stichting Innovatie en Arbeid.

La charge de travail élevée est le premier facteur de risque chez les employés de la chimie : 37,8 % d'entre eux y sont confrontés. Par ailleurs, la charge de travail élevée a un impact moyen sur la motivation en comparaison avec les autres facteurs de risque.

Si le travail routinier et le manque de soutien de la part des supérieurs directs sont relativement moins fréquents (respectivement 14,8 % et 13 %) que la charge de travail élevée, leur impact sur la motivation des employés de la chimie est plus grand : la probabilité est relativement grande que des problèmes de motivation apparaissent en raison d'un manque de diversité du travail et d'un manque de soutien de la part des supérieurs directs.

Profil de risque lié au stress pour les ouvriers dans l'industrie chimique (2013)

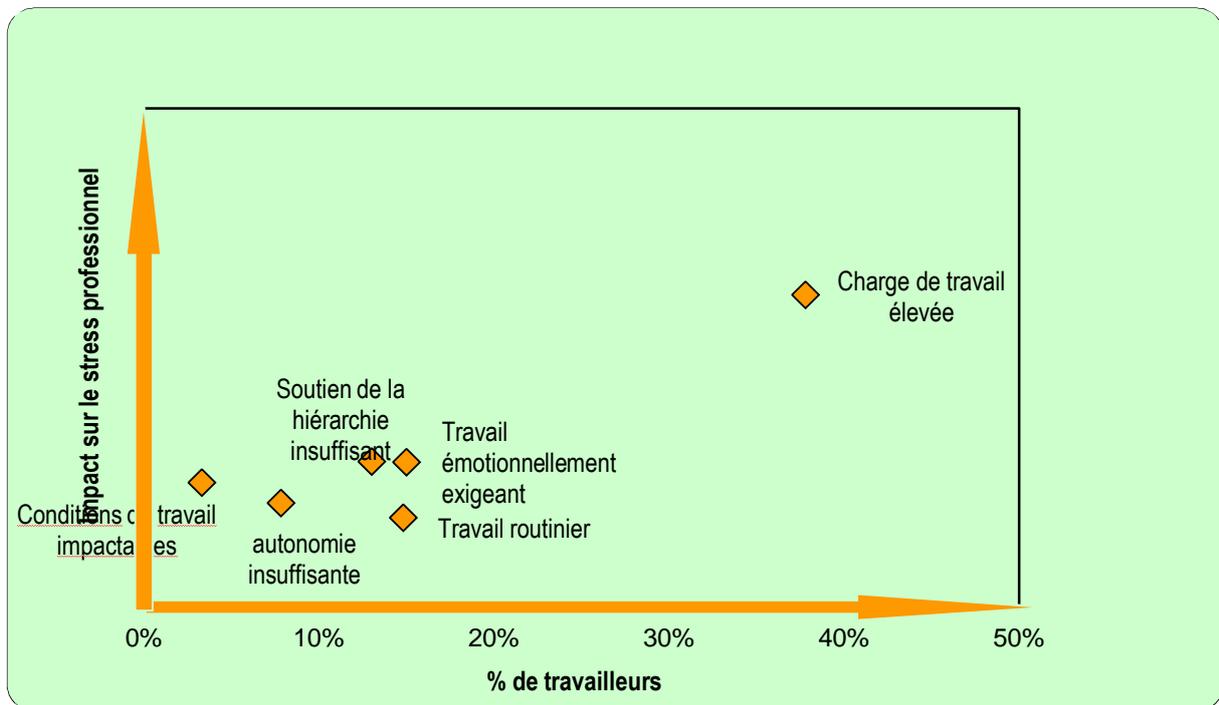


Vlaamse werkbaarheidsmonitor 2004/2013. SERV Stichting Innovatie en Arbeid.

La proportion d'ouvriers de la chimie confrontés à des conditions de travail (physiquement) impactantes est grande (36,2 %) ; il en va de même pour le travail routinier (34,6 %) et le manque d'autonomie (31,1 %). Toutefois, la probabilité que les ouvriers subissent un stress professionnel consécutif à des conditions de travail impactantes, à un manque de diversité des tâches ou à une autonomie insuffisante est relativement faible.

La charge de travail élevée a l'impact le plus grand sur le stress professionnel chez les ouvriers de la chimie : la probabilité que ces ouvriers souffrent de stress professionnel en raison d'une charge de travail élevée est grande. En revanche, seuls 20 % des ouvriers de la chimie sont concernés par ce facteur de risque.

Profil de risque lié au stress pour les employés dans l'industrie chimique (2013)



Vlaamse werkbaarheidsmonitor 2004/2013. SERV Stichting Innovatie en Arbeid.

Pour les employés de la chimie, la charge de travail élevée est de loin le premier facteur de risque : non seulement une proportion importante des employés y sont confrontés (37,8 %), mais l'impact sur le stress professionnel est relativement fort : la probabilité que les employés de la chimie souffrent de stress professionnel à cause d'une charge de travail élevée est considérable. Une charge de travail élevée augmente donc la probabilité de stress professionnel.

Un manque de soutien des supérieurs directs et un travail émotionnellement éprouvant ont également un impact relativement important sur le stress professionnel des employés de la chimie. Ces facteurs de risque sont toutefois moins cruciaux, parce qu'ils concernent moins d'employés (respectivement 13 % et 15 %).

Temps de travail des travailleurs de l'industrie chimique (2013)

	Industrie chimique	Secteur secondaire
Nombre d'heures de travail par semaine	42,6	41,7
Nombre d'heures supplémentaires par semaine	3,9	3,6
Heures supplémentaires, récupération d'heures supplémentaires (% de travailleurs)		
Heures supplémentaires fréquentes sans récupération	26,1	19,3
Heures supplémentaires fréquentes avec récupération	9,5	12,2
jamais/parfois heures supplémentaires	64,4	68,5
Travail de nuit (% de travailleurs)		
pas de travail de nuit	76,3	86,2
1-2 fois/mois	3,7	3,5
3-10 fois/mois	18,7	8,4
>10 fois/mois	1,3	2,0

Repris du « Werkbaarheidsmonitor » 2004/2013 adapté. SERV Stichting Innovatie en Arbeid.

En ce qui concerne le temps de travail, une proportion plus importante des travailleurs de la chimie effectue fréquemment des heures supplémentaires : 35,6 % contre 31,5 % pour l'ensemble du secteur secondaire. De plus, les travailleurs qui prestent des heures supplémentaires sans récupération sont plus nombreux dans l'industrie chimique que dans l'ensemble du secteur secondaire (26,1 % contre 19,3 %).

Le travail de nuit se rencontre davantage dans le secteur de la chimie (23,7 %) que dans le secteur secondaire (13,8 %). À l'inverse, 76,3 % des travailleurs de la chimie n'effectuent pas de travail de nuit. Pas moins de 18,7 % des travailleurs de l'industrie chimique effectuent du travail de nuit de 3 à 10 fois par mois, un pourcentage qui dépasse de loin celui du secteur secondaire (8,4 %).

Faisabilité de travailler jusqu'à la pension pour les travailleurs de l'industrie chimique comparée à celle du secteur secondaire (2013)

	Industrie chimique	Secteur secondaire
Faisabilité pensions (% de travailleurs)		
oui	62,1	62,4
oui, moyennant travail adapté	31,8	32,2
non	6,1	5,4

« Werkbaarheidsmonitor » 2004/2013 . SERV Stichting Innovatie en Arbeid. (en pourcentage de travailleurs).

Les travailleurs estimant ne pas être en mesure d'exercer leur travail actuel jusqu'à la pension sont plus nombreux dans le secteur de la chimie que dans l'ensemble du secteur secondaire (6,1 % contre 5,4 %). Néanmoins, les chiffres ci-dessus montrent globalement le même schéma : le secteur de la chimie et l'ensemble du secteur secondaire présentent un chiffre comparable de travailleurs estimant ne pas pouvoir exercer leur fonction actuelle jusqu'à la pension.

Sources

Bourdeaud'hui, R. & Vanderhaeghe, S. (2014). Sectorprofiel werkbaar werk in de chemische industrie 2004 – 2013. Werkbaarheidsprofiel op basis van Vlaamse Werkbaarheidsmonitor Werknemers 2004-2013. Stichting Innovatie en Arbeid. – SERV, Bruxelles.